



Separation et litige maison

Par **belettecracotte**, le 11/10/2008 à 11:36

Bonjour,

J'ai acheté une maison avec mon ex-copine, depuis nous nous sommes séparés. Seulement, elle ne veut ni vendre, ni louer la maison. De plus, elle souhaite rester y vivre mais me demande de continuer à payer la moitié de la mensualité. Elle me menace même de porter plainte si je ne paie pas, même un mois. Ai-je un recours ? A-t-elle le droit ?

Par **jeetendra**, le 11/10/2008 à 19:01

bonsoir, il ne vous reste plus qu'à saisir le juge comme le bien immobilier a été acheté en indivision!!! pour une vente et partage ou si elle veut continuer à rester donc à s'acquitter d'un loyer, le bien immobilier c'est un achat commun, l'emprunt est à vos deux noms, cordialement